



**Centre de Formation Apprentis
Agricole et Horticole des Landes
Antenne du CFA**
Route de Pomarez
40350 MUGRON
Tél. : 05 58 97 90 31 Fax : 05 58 89 73 80
www.formagri40.com



BTSA Génie des Equipements Agricoles

Par la voie de l'apprentissage

Objectif de la formation

Ce BTSA prépare l'apprenti à relier la conception, la fabrication, le choix et l'utilisation des équipements agricoles, d'où une formation complète et polyvalente. Les compétences technologiques, commerciales acquises durant cette formation permettent au Technicien Supérieur d'intervenir dans des secteurs d'activité différents, à des postes variés : la construction de machines agricoles comme concepteur dans un bureau d'études, chef de fabrication, inspecteur commercial, l'exportation et l'importation de matériel agricole, la distribution comme chef d'atelier, commercial, la recherche, le développement et le conseil dans des organismes tels que le CEMAGREF, les Chambres d'Agriculture, l'animation dans les Fédérations Départementales (FD) de CUMA, la gestion et la production agricole dans les Entreprises de Travaux Agricoles et Forestiers (ETARF).

La formation suivie, votre expérience en entreprise, votre adaptabilité vous permettront d'entrer rapidement dans la vie active, chez un concessionnaire comme technico commercial ou chef d'atelier, chez un constructeur au bureau d'études, dans une FD CUMA comme animateur ou formateur

Il est à noter que les titulaires du BTSA GDEA sont très recherchés sur le marché de l'emploi et que le taux d'insertion professionnelle des anciens apprentis est excellent.

Conditions d'admission

Niveau - Âge :

Cette formation exige un bon niveau dans les matières scientifiques. Les bacheliers en S, STAV, STI, STPA présentent le meilleur profil pour ce cursus. L'accès à ce BTSA est désormais possible également pour les candidats ayant terminé une scolarité préparant à un diplôme ou titre de niveau IV après avis du CFA sous réserve de posséder un très bon dossier et une solide motivation.

Vous devez avoir entre 16 et 26 ans pour signer un contrat d'apprentissage. **Cette formation est également ouverte au public de la formation continue adulte sous conditions. Nous contacter !**

Maître d'apprentissage :

Vous devez trouver un maître d'apprentissage, qui pourra être un constructeur de machines agricoles, un concessionnaire, une ETARF, une CUMA, une FD CUMA.

N'hésitez pas à contacter le CFA pour vous aider dans cette démarche de recherche d'emploi !

Rémunération :

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise Maître d'Apprentissage selon votre âge et votre année de formation.

Pour s'inscrire

Vous renvoyez au CFA la fiche de candidature et recherchez un maître d'apprentissage. Dès que vous l'avez trouvé, vous renvoyez au CFA l'attestation complétée par le maître d'apprentissage potentiel.

Le CFA vous convoque pour un entretien et des tests de niveaux et transmet à votre maître d'apprentissage potentiel son avis sur votre candidature.

Après consultation éventuelle du maître d'apprentissage, le CFA confirme votre inscription.

Le CFA ou la Chambre Consulaire compétente (service interface) transmet à votre maître d'apprentissage tous les documents relatifs au contrat d'apprentissage.

Contacts : Stéphanie Durou: stephanie.durou@educagri.fr
Sophie Chartrou : sophie.chartrou@educagri.fr

Organisation de la formation

La formation se déroule sur deux ans en alternance. Elle se situe à **Mugron** (Landes) sur le site du Lycée Professionnel Agricole de Chalosse, établissement spécialisé en agro équipements.

Lors de votre apprentissage vous passerez 2 à 5 semaines au CFA suivies de 2 à 6 semaines en entreprise. Au total pendant les deux années vous aurez passé 43 semaines au CFA, 51 semaines en entreprise et 10 semaines en congés payés.

En fonction de votre parcours antérieur vous pourrez être dispensé de certains enseignements et préparer le BTS en 1 an.

Les cours se déroulent du lundi au vendredi midi à raison de 35 h par semaine.

A l'issue de la formation, l'établissement délivre une attestation valant CACES (R372-n° 1)

Obtention du diplôme

Les modules sont évalués au cours des deux années de formation sous la forme d'un contrôle continu (CCF) qui est pris en compte dans la moitié de la note finale du BTS. L'autre moitié est constituée par trois épreuves terminales : une épreuve écrite d'expression française et de culture socio-économique, une épreuve écrite professionnelle, et la présentation de votre rapport de stage.

Pour présenter cette épreuve, vous devez le cas échéant effectuer un stage complémentaire de 8 semaines chez un constructeur ou un service de recherche en agro équipements.

Débouchés

Insertion dans la vie active ou poursuite d'études :

- Licence professionnelle (en agro équipements).
- Certificat de spécialisation de niveau III (technico-commercial).
- Second BTS en un an.
- Préparation aux écoles d'ingénieurs ENSA/ENITA

Autres formations de même niveau proposées au CFAAH des Landes :

- BTS Aménagements Paysagers par apprentissage
- BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau par apprentissage.

Frais à la charge de l'apprenti

Frais de repas et d'hébergement.
Chaussures de sécurité.

Contenu de la formation

Programme et horaire moyen par semaine

Enseignement Général

Techniques d'expression, de communication, de documentation	150
Langue vivante	150
Mathématiques appliqués.....	70
Informatique	30
Economie générale.....	80
EPS.....	80

Enseignement Professionnel

Agronomie, zootechnie	80
Economie du secteur	50
Gestion	60
Techniques commerciales	50
Dessin technique	100
Physique appliquée	190
Machinisme.....	190
Module d'Initiative Locale	60
Activités pluridisciplinaires - Révisions	160

Total sur 2 ans 1500

La formation en Centre s'appuie sur les ateliers du Lycée Agricole : hydraulique, électricité, électro-ner embarquée, moteurs, liaison tracteurs outils et sur le partenariat avec la CUMA de Mugron.